

La Gazette

HERSTAL SOUS SON PLUS BEAU JOUR

Éditeur responsable : Ville de Herstal
Service Communication
Rédaction : Esen Kaynak • Fanny Groven
Imprimé sur du papier 100 % recyclé, certifié FSC® et PCF

Photo de couverture : Rocco La Rosa

Périodique d'informations
de la Ville de Herstal • N° 44
octobre/novembre/décembre 2022

La Gazette de Herstal applique les rectifications de l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les instances compétentes dont l'Académie française.



HERSTAL EN PHOTOS

Dans le cadre de la journée mondiale de la photographie le vendredi 19 aout, nous avons convié les citoyens à nous envoyer leurs plus belles photos de Herstal via notre page Facebook. Un concours a ensuite été lancé et le public a voté pour sa photo préférée. Nous vous présentons ci-dessous les photos les plus aimées. ■

PROGRAMME DES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DE L'ARMISTICE DE LA GRANDE GUERRE

1^{er} novembre – Journée du Souvenir - Hommage aux héros des deux guerres

- 9h30 : Accueil des participants au cimetière de Rhées
- 10h30 : Dépot de fleurs au cimetière de Liers
- 11h00 : Dépot de fleurs au cimetière de Milmort
- 11h30 : Dépot de fleurs au cimetière de Milmort
- 11h45 : Dépot de fleurs place Melveille à Milmort
- 12h00 : Apéro dinatoire à l'école Louis Donnay

9 novembre – 104^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre

- 9h15 : Accueil des participants et des écoles place des Volontaires
- 10h00 : Accueil des participants et des écoles place du 12^e de Ligne

- 10h30 : Accueil des participants et des écoles place Licourt
- 11h15 : Accueil des participants à l'ancien Hotel de Ville
- 12h00 : Apéro dinatoire au Centre administratif "La Ruche"

11 novembre – Cérémonie commémorative à Vottem

- 09h30 : Grand-messe à l'église Saint Etienne
- 10h30 : Accueil des participants à l'Antenne administrative
- 12h00 : Verre de l'amitié à la salle de l'Équipe
- 12h30 : "Repas du Souvenir" organisé par la FNC Vottem • animation musicale (sur inscription - infos : 0494 98 02 16)

13 novembre – Fête du Roi – Te Deum

- 11h : Te Deum à l'église Saint Lambert

17 novembre – Commémoration à l'Athénée de Herstal

- 11h : Dépot de fleurs à l'Athénée Royal de Herstal ■

MÉDECINS DE GARDE DE HERSTAL

Du lundi au vendredi, de 19h à 8h du matin : 1733.
Du vendredi 19h au lundi 8h : 04 341 33 33.

Réouverture du marché de Vottem
place Gilles Gérard

Soirée de la Ville • hall omnisports Michel Daerden

Foire des Métiers de Bouche
place Jean Jaurès

Journée de l'Arbre et Portes ouvertes du service Plantations
rue de Milmort 190

Une soupe plus que parfaite
Espace Marexhe de 14h à 18h

Fête foraine et village festif
Vottem

AGENDA

1	1	2	3
2	4/10	7/10	18-19-20/11
3	4	5	6
4	26/11	27/11	28-29-30/11
5			
6			

ÉDITO

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Cet automne, cela fait trois ans que Frédéric Daerden, devenu Ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles, me confiait la responsabilité de diriger notre Ville le temps de son empêchement.

Honoré de cette confiance, j'avais pleinement conscience de l'investissement requis, bien que je n'imaginai pas que cette implication prendrait des proportions inédites, que nous étions à la veille d'une période exceptionnelle : les villes et communes ont été en première ligne face à la pandémie.

Cette phase nous aura enlevé un des plaisirs les plus sincères qu'un mandataire puisse éprouver dans l'exercice de sa fonction, celui d'aller le plus souvent possible à la rencontre directe des citoyens.



Le bourgmestre f.f.,
Jean-Louis Lefebvre

Le retour – prudent – à une certaine normalité est venu progressivement diminuer cette frustration.

Et, par ces quelques lignes, je tiens à vous remercier, Herstaliennes et Herstaliens, qui participez à ce dialogue, qui partagez votre appréciation de l'action des autorités et services de la Ville, ou qui nous faites part de vos demandes et suggestions.

Profitons de chaque occasion pour multiplier ces échanges constructifs.

LES ÉCHOS

LES DÉCISIONS DU CONSEIL
COMMUNAL

En mai

La conseillère communale Vanessa Cibour a interpellé le bourgmestre f.f. sur l'écrivain public de Herstal qui n'est plus en activité depuis la crise sanitaire. Jean-Louis Lefebvre a répondu : « *Notre Plan de Cohésion Sociale est maintenant chargé de prendre contact avec l'asbl PAC pour organiser un recrutement. Nous envisageons une permanence une fois par semaine au sein de notre Maison de la Cohésion Sociale, à l'ancien Hotel de Ville, dès la rentrée de septembre. Le mois d'août sera consacré à la communication en interne, à destination de nos agents en front office, et en externe, pour informer les citoyens. Ces derniers pourront obtenir de l'aide pour rédiger une lettre, des explications sur un courrier mal compris ou un formulaire à remplir, et ce, en toute discrétion et sans rendez-vous* ».

Ensuite, le chef de groupe PS-H Arnaud Thonard a posé une question orale concernant l'aménagement, le développement et l'entretien de nos cimetières. L'échevine Denise Bohet a rappelé que la Ville n'utilisait plus d'herbicide dans les cimetières de l'entité. « *Depuis 2019, chaque année nous végétalisons des parties de cimetières. Une somme de 200.000 € répartie sur 4 ans est prévue au budget extraordinaire de 2022 à 2026 pour la végétalisation. Soit 50.000 € par an. Des travaux d'embellissement sont réalisés chaque année en fonction des disponibilités. La parcelle multiconfessionnelle a été réalisée début 2022. Des réunions d'information sont prévues lors de travaux "extraordinaires" ».*

En juin

Le Conseil communal a acté la démission du conseiller de l'Action sociale Jean-Marie Fretz. Sa remplaçante, Evelyne Seret, a presté serment en tant que nouvelle conseillère de l'Action sociale.



L'échevin en charge des Travaux, Christian Laverdeur a répondu à une question sur l'entretien des bassins d'orage : « *Il y a quatre ans, nous avons déboisé drastiquement les banquettes des bassins afin d'éliminer les risques de chute d'arbres et l'accumulation de feuilles au fond de ceux-ci. Après chaque orage important, le passage de nos agents permet de vérifier le bon fonctionnement des chambres déversoirs et de l'ajutage. Si nécessaire, nous intervenons rapidement pour un nettoyage* ».

Pour finir, l'échevine en charge de l'Environnement Bojana Visic a répondu à une question relative au dépôt et tri des terres sur la bretelle A301, à la suite des inondations de juillet 2021 : « *La société SPAQUE a sollicité un permis d'environnement afin d'exploiter un chantier temporaire pour le stockage et le prétraitement de terres excavées suite aux inondations sur la portion désaffectée de l'autoroute A601 à Milmort. Les opérations de tamisage peuvent dans certaines conditions provoquer des nuisances environnementales. Il y a lieu de requérir de l'exploitant la mise en œuvre des meilleures technologies disponibles afin de prévenir les émissions de poussières lors des opérations* ».

Les séances du Conseil communal
sont diffusées en direct sur la page
YouTube "Ville de Herstal".



L'INFORMATIQUE AU SERVICE DES ÉCOLES COMMUNALES

Un projet informatique vient d'aboutir dans les écoles communales de Herstal. Celui-ci va permettre aux enseignants et aux élèves de bénéficier d'une meilleure connectivité et communication.

Pour les 23 écoles communales (maternelle et primaire) concernées, une étude avait d'abord été lancée afin de cerner les différents besoins et les contraintes de chacun des sites. Cette étude a permis au service Informatique de la Ville de réaliser un plan d'action pour chaque école, afin de répondre à leurs besoins en matériel et connectivité.

➤ Des armoires informatiques ont été installées dans les écoles. Ces armoires sont utilisées comme des points de distribution centrale pour les équipements connectés. Un nouveau câblage informatique y a été mis en place pour répondre aux besoins actuels et futurs.

➤ De nouveaux ordinateurs portables ou fixes ainsi qu'un copieur multifonction ont été installés pour les directions d'écoles et leurs secrétariats.

➤ Des ordinateurs reconditionnés ont quant à eux été mis à disposition des enfants et des enseignants.

➤ Les écoles sont à présent équipées d'un réseau wifi performant fournissant un accès simple et sécurisé à l'ensemble des professionnels du corps enseignant.

➤ Pour une communication unifiée entre les sites, chaque école a aussi été équipée d'un système de téléphonie fixe et mobile basé sur la technologie IP.

➤ Enfin, pour améliorer la sécurité des enfants, des caméras de surveillance ont été placées aux entrées et sorties des écoles.

Ce sont donc au total des kilomètres de câble, plus de 60 antennes wifi, 80 caméras de vidéosurveillance, 23 imprimantes multifonctions et 60 ordinateurs qui équipent actuellement 23 écoles de l'enseignement communal herstalien.

De plus, un projet pédagogique, une plateforme d'échanges a été mise en place dans l'école pilote des Cascogniers. ■



DJI DJÂZE WALON

Chanson d'automne
Paul Verlaine

Tchanson d'ârîre-sâhon
Mètou è walon po René
Otte

Les sanglots longs

Lès longs soglots

Des violons

dès violons

De l'automne

d'l'ârîre-sâhon

Blessent mon cœur

ascûhet m'coûr

D'une langueur

d'ine langueur

Monotone.

monotone

Tout suffocant

Tot sêfoquant

Et blême, quand

èt blanc come on linçoû,

Sonne l'heure,

qwand sone l'eûre,

Je me souviens

dji m'sovint

Des jours anciens

dès vîs djoûs

Et je pleure

èt dji pleûre

Et je m'en vais

Èt dj'ennè va

Au vent mauvais

à mâva vint

Qui m'emporte

qui m'èpwète

Deçà, delà,

chal è la

Pareil à la

parèy al

Feuille morte.

mwète foye. ■

Le coin de la Police



Le code de la route évolue constamment. Pour la sécurité de tous les usagers, il est important de se tenir au courant des modifications qui y sont apportées ! Testez dès maintenant vos connaissances en répondant aux questions.

1. Le panneau zone de Rencontre signifie :



- a. Espace de jeux pour enfants.
- b. Espace partagé et vitesse maximale autorisée 20 km/h.
- c. Une animation est en cours.

2. Dans un rond point je dois :



- a. Mettre mon clignotant vers la droite pour en sortir.
- b. Je ne fais rien. Tout le monde est là pour changer de direction.
- c. Je mets mon clignotant gauche pour indiquer le sens de circulation de mon véhicule.

3. Ce panneau indique :



- a. Je dois me rabattre dès que possible.
- b. La fin d'une chaussée à deux voies.
- c. Les véhicules doivent alternativement se rabattre sur une file. C'est le principe de la tirette.

4. Ce panneau signifie :



- a. Sens unique pour les vélos seulement
- b. Voirie réservée aux cyclistes
- c. Le sens unique limité (SUL) est applicable aux véhicules motorisés. Les vélos peuvent circuler à contresens.

5. Sur ma trottinette électrique (moins de 25 km/h) je dois :



- a. Me comporter comme un cycliste.
- b. Rouler sur le trottoir.
- c. Rouler uniquement sur les ravelés et pistes cyclables.

6. Mon cyclomoteur doit :



- a. Être assuré et immatriculé peu importe la cylindrée.
- b. Être couvert par l'assurance familiale.
- c. Être assuré et immatriculé dès 50 CC.

PRIME D'EMBELLISSEMENT DES FAÇADES



Depuis le 27 juin, vous bénéficiez d'une prime à la rénovation et l'embellissement de façades.

Rénover sa façade, présente deux avantages : l'amélioration du cadre de vie et la dynamisation des rues.

Concrètement, comment ça marche ?

Tout d'abord, la façade est la partie qui

donne sur la rue. Il faut être propriétaire (résidence ou petit commerce). Par contre, les immeubles classés ou en voie de classement ne peuvent pas bénéficier de la prime.

Ensuite, il y a des conditions aux niveaux des travaux effectués. Il faut que ce soit fait par un entrepreneur, avec une certaine homogénéité et sur

l'ensemble de la façade.

Si vous êtes intéressé et souhaitez faire une demande pour obtenir la prime, vous pouvez trouver le formulaire de demande ainsi que la liste des documents à fournir sur le site de la Ville : www.herstal.be.

SAMS LE SALON DES MÉTIERES DE L'INDUSTRIE

L'asbl Basse-Meuse développement organise la 5^e édition du **SAMS – Salon des Métiers de l'Industrie** le 13 octobre prochain.

Pour cette nouvelle édition, les secteurs concernés sont les suivants : Industrie Manufacturière & Technologique - Aéronautique & Spatial - Économie Circulaire - Industrie du Développement Durable - Technologies de l'Information - Industrie de la Mobilité - Nouveaux Matériaux - Sciences du vivant - Industries Culturelles & Créatives.

Le Salon SAMS 2022 rassemblera de



nombreuses entreprises ainsi que les acteurs de l'enseignement et de la formation actifs dans ces domaines. Au total, plus de 80 exposants promouvront les métiers et filières d'avenir et le savoir-faire des entreprises.

En pratique

10 à 16 heures : le SAMS des Talents, ouvert au public et gratuit, avec des ateliers thématiques, un espace conseils et orientation, des démonstrations techniques et des animations.

16 à 22 heures : le SAMS des professionnels, réservé aux entreprises,

institutions et professionnels de l'industrie.

Rendez-vous le **13 octobre 2022 au Trilogiport, 27 rue du Trilogiport à 4681 Oupeye** (Bâtiment Tempo Log). Le site est accessible en voiture (parking prévu), par navettes et par transport en commun.

Infos :

Nathalie Duchateau, directrice de Basse-Meuse développement - 04 264 31 80 – nathalie.duchateau@bassemeuse.be.

LA VÉGÉTATION POUR LIMITER LE RUISSELLEMENT

En juillet 2021, de fortes pluies ont provoqué d'importants ruissellements et des crues exceptionnelles en Wallonie. La présence de végétation est d'autant plus importante pour limiter le ruissellement et retarder la montée du niveau des cours d'eau. De façon moins visible mais plus fréquente, on peut le constater lors des orages. Cela peut également entraîner des coulées de boues.

Le ruissellement, c'est quoi ? Le ruissellement, c'est l'eau qui s'écoule sur le sol lors d'une pluie. Le reste de l'eau **s'infiltre**, **s'évapore** (très peu) ou est **intercepté par la végétation**. Pour minimiser le ruissellement, il est donc important de maintenir un maximum de surfaces **perméables**, où l'eau peut s'infiltrer.

Il faut réfléchir à deux fois avant d'imperméabiliser un sol (jardin, allée, etc.). Au contraire, il faut plan-

ter des arbres, arbustes ou recréer des zones de prairies ou pelouses.

Comment lutter contre l'imperméabilisation des sols ? Recréer des zones perméables : remplacement de surfaces bétonnées par de la végétation, des potagers; **accueillir la végétation au jardin :** arbres, arbustes et plantes absorbent l'eau; **réduire les surfaces imperméabilisées :** ne pas recouvrir de béton/asphalte les allées, terrasses, cours, voies de garage ou de stationnement, etc.; **privilégier les matériaux perméables :** graviers, bois raméal fragmenté, lattes en bois, pavés alvéolés, dalles à gazon en matière plastique ou en béton, béton poreux, etc. Dans le cas d'une surface en blocs/briques, penser à laisser des joints perméables; **recueillir l'eau de pluie** à la sortie des gouttières permettra d'arroser les plantes ou le jardin lors des périodes sèches estivales.

Au niveau des revêtements, faire le bon choix. Du plus au moins perméables : gazon, gazon-gravier, dalles gazon-béton, surface empierrée et enfin l'asphalte imperméable (aucune infiltration possible, à éviter). La végétation joue aussi un rôle important pour réduire la chaleur ce qui sera de plus en plus crucial au vu du réchauffement climatique.

En résumé, voici des solutions simples et efficaces à mettre en place dans son jardin pour éviter de voir l'eau monter lors des intempéries : **végétalisez** au maximum, préservez les pentes, aménagez des terrasses de différents niveaux, intégrez des drains enterrés à votre pelouse, privilégiez des sols perméables, installez citernes de récolte des eaux de pluie reliées à vos gouttières.

En savoir plus : sites hydrometrie.wallonie.be. et adalia.be. ■



1. Quiz • Sécurité routière • Réponses

1.b. Zone de rencontre ou zone résidentielle

Les piétons peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique et les jeux y sont autorisés. C'est un espace partagé où les conducteurs doivent redoubler de prudence. La vitesse est limitée à 20 km/h.

2.a. Dans un rond point, je cède le passage pour y entrer et je mets mon clignotant vers la droite pour signaler mon intention de sortir.

3.c. Le principe de la "Tirette" c'est une bande de circulation qui prend fin ou sur laquelle la circulation est interrompue. Il convient de s'intercaler sur la bande libre adjacente juste

devant le rétrécissement. Ce principe permet de mieux fluidifier la circulation.

4.c. Un SUL (sens unique limité) est un sens unique dans lequel les cyclistes peuvent rouler à contresens, en empruntant le sens interdit mais en gardant leur droite.

5.a. En trottinette électrique (moins de 25 km/h). On se comporte comme un cycliste : on emprunte les pistes cyclables ou on roule bien à droite sur la chaussée et on respecte le code de la route.

6.a. Tous les cyclomoteurs, peu importe la cylindrée ou leur âge, doivent être immatriculés et assurés. ■



DE LA FN À SON ATELIER : 60 ANNÉES DE PASSION

Concentré, rigoureux mais surtout passionné, à 80 ans, Charles Servais poursuit son métier avec grande ferveur. Outils à la main, cet armurier-graveur est retraité mais pas pour autant inactif. Dans l'atelier situé au premier étage de sa maison, il continue à répondre aux commandes qui lui sont adressées. Portrait de cet artisan aux multiples casquettes.

Charles Servais, herstalien de 80 ans, a été formé à l'école des graveurs de la FN où il est entré en 1959. Il en est sorti 14 ans plus tard pour ouvrir le restaurant "La Vieille Tour" à Oupeye et poursuivre son activité d'armurier-graveur en tant qu'indépendant. *« J'ai reçu une très bonne formation à l'école de gravure de la Fabrique Nationale. Après journée, je continuais de me former chez moi pour me perfectionner. J'ai participé au concours de l'école d'armurerie Léon Mignon, j'ai été le seul à recevoir un prix et à être convié à la remise des prix au Château de Laeken où j'ai rencontré le Roi Baudouin. Nous avons échangé sur la possibilité de fabriquer un fusil pour lui mais il est décédé avant que je puisse le réaliser. J'ai même reçu un courrier de remerciements de la part de la Reine Fabiola pour mon attention. C'est la rencontre la plus marquante de ma profession »,* explique Charles Servais.

Des rencontres importantes, il en a fait bien d'autres en 63 années de carrière ... *« J'ai été l'armurier d'Eddy Merckx pendant 15 ans, l'arme que je lui ai faite a d'ailleurs été volée pendant une de ses courses et on ne l'a jamais retrouvée »,* poursuit-il. *« J'ai aussi ciselé 800 clinches de porte pour un palais en Arabie Saoudite avant la guerre du Golfe ».* S'en sont suivies des commandes pour la Ville de Liège, pour le Standard de Liège, pour des bijoutiers, des particuliers, etc.

La seule difficulté du métier, pour l'octogénaire, c'est que cela demande beaucoup de temps. *« J'ai reçu une commande de fusil de la part d'un Bruxellois qui chassait en Écosse. J'ai dû dessiner tous les chardons, l'emblème de l'Écosse, à la main avant de les graver, j'y ai consacré entre 8 et 9 mois de travail »,* explique Charles Servais.

« Malheureusement, il n'y a plus de travail dans ce secteur. Quand j'ai quitté la FN, il y avait encore 187 graveurs, on faisait 150 fusils superposés par jour. Aujourd'hui, les machines ont remplacé les hommes, les trois graveurs restants s'occupent des retouches ».

Pour l'artisan, outre la rigueur et la connaissance, c'est un métier qui requiert de la passion. *« Ce n'est pas de la patience qu'il faut pour faire ce travail, mais de la passion. Il faut également suivre un très bon enseignement ».* Il continue d'ailleurs à se former tous les jours. *« À 73 ans, j'ai poursuivi une formation de 3 mois en gestion indépendante ».*

S'il n'y a plus beaucoup de travail dans le secteur, la gravure attire toujours autant d'intéressés et de curieux qui consacrent du temps à cet art par envie et par passion. ■

